



COMMISSION SPORTIVE

Mardi 22 octobre 2024 à 14h00

Procès-Verbal N°676

Président : Michel Vachetta

Présents : Michel Vachetta, Daniel Guillard, Claude Maugiron, Annie Brault, Dan Marchal.

Excusés : Patrice Gallin, Daniel Hugot. Bernard Buosi, Gilbert Répellin, Gérard Bouat.

La commission sportive tient à rappeler à tous les clubs que pour la saison 2024/2025, il sera fait strictement application, conformément aux directives de la LAURAFoot, de n'accepter que les courriels portant l'adresse officielle « ... Laura foot».

Tout autre courriel portant une adresse différente sera systématiquement rejeté.

Merci pour chaque courrier ou mail envoyé à la boîte mail de la sportive de préciser la Catégorie, la poule, l'horaire et **le numéro** du match.

RAPPEL

Modalités de modification de l'horaire des rencontres :

L'horaire officiel peut être modifié selon les modalités suivantes :

Pendant la période verte : Jusqu'à 9 jours avant le match (pour le samedi) et 10 jours (pour le dimanche) c'est-à-dire le jeudi 23h59 de la semaine N-1, par le biais de foot-clubs, l'horaire est à choisir parmi ceux proposés à l'article 33 (seniors) et 8-3 (Jeunes).

Le club adverse doit obligatoirement valider la demande.

Pendant la période orange : A compter du vendredi 0h00 et jusqu'au mardi 12h00, par l'envoi, de la part des deux clubs, d'un mail de modification d'horaire à la Commission Sportive.

Pendant la période rouge : La semaine du match, à partir du mardi 12h00 sur décision de la Commission Sportive au vu d'un motif sérieux et motivé.

U 10-U11

Un premier bloc de 4 plateaux dont la journée d'accueil a été joué.

L'analyse de ces 4 premières journées de plateau ont permis quelques réajustements, soit à la demande des clubs, soit pour l'équilibre des divers secteurs.

Les plateaux de la seconde partie de cette première phase sont consultables sur le site du District ; les prochains plateaux à venir auront lieu le Samedi 9 Novembre.

Rappels de certaines règles fédérales :

- Temps de jeu équivalent pour tous les joueurs d'une équipe :
- **Planning du plateau :**
 - o L'équipe recevante dispute le 1^{er} et le 3^{ème} match.
 - o Arbitrage des rencontres par la 3^{ème} équipe.
 - o Les éducateurs et les joueurs remplaçants des deux équipes doivent être sur le même coté du terrain.

U 13

Rappel, le club recevant doit fournir la feuille de plateau qui est à télécharger sur le site dans la rubrique pratique, Foot animation, Docs utiles, feuille de plateau challenge national.

Pour rappel, les trois matchs sont précédés de l'épreuve du défi jonglage dont les résultats doivent être reportés sur cette feuille de plateau, ainsi que le résultat des 3 rencontres.

Le club recevant devra retourner cette feuille de plateau documentée à la commission sportive par scan et courrier.

Challenge Festival Isère : Les matchs de la première journée du challenge festival Isère sont consultables sur le site du district. Les rencontres sont programmées au 26 Octobre et doivent être précédées obligatoirement par le défi jonglage. Il est rappelé que pour cette compétition, les clubs doivent utiliser la FMI

Championnats et Challenges Festival :

La commission rappelle des règles à respecter au cours des rencontres :

Les éducateurs des deux équipes **doivent être positionnés sur le même côté.**

Les changements se font lors de la pause coaching, et les temps de jeu pour tous les joueurs doit être au minimum 50% du temps de jeu de la rencontre.

U 15

Club de POISAT D3 Poule G : Le problème informatique est résolu à partir du mardi 22 octobre 2024.

Les clubs de la poule G doivent utiliser la FMI pour les rencontres à venir.

Courrier : FC CROLLES, PETITES ROCHES SAINT HILAIRE

D3 :

Poule A : match CROLLES / DOMEME : la commission demande aux deux clubs de se mettre d'accord pour jouer un mercredi, avant le match retour.

Le match SAINT HILAIRE DU TOUVET/ PAYS D'ALLEVARD est reprogrammé au samedi 2 novembre 2024.

U 17

D1 :

Matches reprogrammés au SAMEDI 02 NOVEMBRE 24

LCA FOOT / SAINT MARTIN D'HERES,

EYBENS 2 / RACHAIS.

GIERES 1 / TOUR SAINT CLAIR.

SUD ISERE / GVHD 1.

LCA FOOT / SEYSSINS 2 est reprogrammé au samedi 25 janvier 2025.

D2 :

Poule A :

SAINT GEORGES DE COMMIERS / MANIVAL1, est reprogrammé au samedi 2 novembre 2024.

Poule B :

FC2A 1 / VALLEE DE LA GRESSE, est reprogrammé au samedi 2 novembre 2024.

Poule D :

BOURGOIN 2 / MURETTE, est reprogrammé au samedi 2 novembre 2024.

U17 D3 :

Poule F :

Le match NIVOLAS / SAINT JOSEPH DE RIVIERE est reprogrammé au samedi 2 novembre 2024.

Poule I :

Le match ESTRABLIN / ENTENTE COLLINES BEAUREPAIRE est reprogrammé au samedi 2 novembre 2024.

POULES B et C

Les poules B et C des U17 D3, du fait du forfait général d'une équipe se retrouvent avec 5 équipes, ce qui génère qu'à chaque rencontre, une équipe se retrouve exempte. D'autre part, il s'avère que deux clubs ont sollicité la commission sportive pour rajouter une équipe supplémentaire.

Afin que ces deux clubs ne laissent pas des joueurs sans match avant le mois de Février (début de la seconde phase), la commission sportive programme des matchs entre ces deux clubs et les équipes exemptes, sans pour autant que **les résultats de ces matchs soient pris en compte pour le classement final** des deux poules B et C en fin de première phase.

Les clubs de ces deux poules B et C ainsi que les deux clubs demandeurs ont reçu sur leur messagerie un courrier donnant des précisions ainsi que le calendrier des matchs à jouer.

U 20

D1 et D2 : Afin de pouvoir reprogrammer des matchs en retard dans cette catégorie, la commission est dans l'obligation de reporter la dernière journée de cette 1° phase au 9 Novembre.

De ce fait, le 1° tour de coupe est programmé au 16 Novembre.

U20 D1 : Versoud / Eybens 2 est reprogrammé au 2 Novembre.

U20 D2 : Vallée du Guiers / LCA FOOT du 21/09/24 à jouer le 02 Novembre.

LCA FOOT / CORBELIN DU 05 Octobre à jouer en semaine après accord des deux clubs

2° Phase : Pour cette phase, la D1 sera composée de 10 clubs avec les deux premiers des 3 poules de la D1 1° phase et des équipes terminant à la 1° place des 4 poules de D2.

La D2 comprendra les équipes ayant terminé à la 3° et 4° place de D1, 1° phase et des équipes ayant terminé 2°, 3° et 4° des 4 poules de D2 1° phase, soit 18 équipes réparties en 2 poules de 9 équipes

SENIORS

Matchs remis programmés

D1

VALLEE DE LA GRESSE / VILLEFONTAINE du 29 Septembre 24 au 27 OCTOBRE 24.

ST ANDRE LE GAZ / MOS3R 2 du 29 Septembre 24 au 27 OCTOBRE 24.

ST MARTIN D'HERES / VILLENEUVE du 29 Septembre 24 au 27 OCTOBRE 24.

SASSENAGE / PAYS VOIRONNAIS du 29 Septembre 24 Sans date.

D2

Poule A :

USVO GRENOBLE / ASIEG du 08 Septembre 24 au 27 Octobre 24.

USVO GRENOBLE / LA MURETTE 3 du 29 Septembre Sans date.

Poule B :

THODURE / FORMAFOOT BV du 29 Septembre 24 au 27 OCTOBRE 24.

RUY MONTCEAU / LA SURE du 29 Septembre 24 au 27 OCTOBRE 24.

D4

GRENOBLE DAUPHINE / MAHORAIS du 29 Septembre 24 au 27 OCTOBRE 24.

TUNISIENS SMH / GONCELIN du 29 Septembre 24 au 27 OCTOBRE 24.

VETERANS

Le tirage des coupes Nord Isère et Grenoble sont sur le site.

Le président

Michel VACHETTA

La secrétaire

Annie BRAULT